

## Règles d'écriture des références monétaires

(Source : Code de rédaction interinstitutionnel - Union européenne)

### Usage du substantif

Lorsque la mention d'une monnaie n'est pas accompagnée d'un chiffre, elle s'écrit en toutes lettres (sauf dans les tableaux) :

un montant en euros

une somme en francs suisses

### Usage du code ISO

#### *Texte*

Lorsque l'unité monétaire accompagnée d'un chiffre est l'euro, on utilise en principe le code ISO (EUR) (**obligatoire dans les textes juridiques**) :

Le budget requis s'élève à 12 500 EUR.

Une différence de 1 550 EUR a été constatée.

Une somme de 1 000 000 EUR a été dérobée.

#### *Tableaux*

Pour indiquer l'unité utilisée dans un tableau, on utilise le code ISO et son multiplicateur éventuel, alignés à droite au-dessus du tableau, entre parenthèses et en italiques :

*(en EUR)*

*(en Mio EUR)*

*(en Mrd EUR)*

### Usage du symbole (€)

Le symbole de l'euro (€) est réservé aux représentations graphiques. Il est également admis dans les ouvrages de vulgarisation ou à finalité promotionnelle (exemple : les catalogues de publications).

## Position du code ISO ou du symbole dans les montants

Le code EUR ou le symbole se place après le chiffre, dont il est séparé par un espace :

une somme de 30 EUR

## Million/milliard

Avec million ou milliard, on peut utiliser les graphies suivantes:

- tout en chiffres :  
10 00 000 EUR (*forme obligatoire dans les textes publiés au Journal officiel*)
- le substantif « million(s) » ou « milliard(s) » suivi du code ISO :  
10 millions d'EUR, 15 milliards d'EUR
- le substantif «million(s)» ou «milliard(s)» suivi du substantif euro (dans les textes de la Cour des comptes ainsi que dans les publications générales, lorsqu'il y a peu de données chiffrées) :  
10 millions d'euros, 15 milliards d'euros
- l'abréviation « Mio » ou « Mrd » suivie du code ISO (principalement dans les en-têtes des tableaux, entre parenthèses) :  
en Mio EUR, en Mrd USD  
10 Mio EUR, 15 Mrd USD

**NB:**

Ne pas employer les formes du type « 10 millions EUR » (sans article), ni « 10 Mio euros », ni « 10 Mio d'EUR ».

## Million/milliard et décimales

En ce qui concerne les données budgétaires, pour des raisons de comparabilité des chiffres, il est recommandé d'utiliser les formes suivantes :

- jusqu'à trois décimales après la virgule, rester au niveau de l'unité appropriée :  
1,326 milliard (*et non* 1 326 millions)
- au-delà de trois décimales, descendre à l'unité inférieure :  
1 326,1 millions (*et non* 1,3261 milliard)

Ainsi, la lisibilité des chiffres est meilleure et rend les comparaisons plus aisées.